

COMPTE RENDU DE LA RÉUNION DU MARDI 10 MAI 2016

L'an deux mille seize et le dix mai à dix-neuf heures quinze, le Conseil Municipal de cette commune, convoqué le 02 mai 2016, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Fernand THIBAUT, le maire.

PRÉSENTS : MM et Mmes : RAVET Yves, SAUVANET Philippe, BEZAMAT Evelyne, LETESSIER Aurélie, MARETTE Frédéric, BOYAULT André, RIARD Daniel, BOYAULT Denis, BATARD Joseline, PEREZ José, GACHON Philippe.

ABSENT(S) EXCUSÉ(S) : L'HONORÉ Alain, PELLETIER Marie-Pierre, PICCHIOTTINO Marie-Jeanne.

POUVOIR(S) : Alain L'HONORÉ donne pouvoir à Frédéric MARETTE.

Marie-Jeanne PICCHIOTTINO donne pouvoir à Joseline BATARD.

SECRÉTAIRE DE SÉANCE : André BOYAULT

Nombre de conseillers en exercice : 15

Nombre de conseillers présents : 12

---oooO§Oooo---

Le compte rendu de la séance du 29 mars 2016 est commenté et accepté à l'unanimité.

§ -1- Devis interphone-vidéo pour l'école

délibération 2016-17

Dans le cadre des mesures de sécurité imposées aux écoles, Mme Caroline Pommier-Saussol a demandé la pose d'un interphone-vidéo pour le portail qui doit toujours être fermé en dehors des horaires d'arrivée et de départ des élèves.

Deux devis sont présentés :

- Société ATN - Fourniture et pose 1 313.79 € HT soit 1 576.55 € TTC
- EMD Campo - Fourniture et pose 945.00 € HT soit 1 134.00 € TTC

Après délibération, le conseil municipal accepte à l'unanimité le devis de EMD Campo de 1 134.00 € TTC

§ -2- Devis taille des platanes et du tilleul de Presle

délibération 2016-18

Monsieur le Maire propose deux devis pour la taille des platanes et du tilleul de Presles demandée par les riverains. Une réduction du frêne de la mairie est ajoutée à la demande.

- Goisque Dominique 1 800.00 € HT soit 2 152.80 € TTC
- L'Arbre O Vert 1 390.00 € HT soit 1 668.00 € TTC

Le conseil municipal délibère et retient le devis de l'Arbre O Vert d'un montant de 1 668.00 € TTC sous réserve de l'évacuation des branches.

§ -3- Sécurité routière dans la traversée de Fontenoy

De nombreuses plaintes des habitants concernant la vitesse excessive dans la traversée des hameaux, ont conduit le conseil municipal à s'interroger sur les solutions possibles pour contraindre les automobilistes à ralentir.

Le conseil municipal décide de procéder à un essai Hameau de Fontenoy. Un aménagement provisoire sera installé au carrefour de la D163 et la VC1 après l'accord du Conseil Départemental.

§ -4- Toitures de la mairie-salle des fêtes

La subvention DETR 2016 n'ayant pas été accordée, le conseil municipal remet les travaux des toitures de la mairie-salle des fêtes à l'année 2017 et renouvellera les demandes d'aides.

§ -5- Travaux de voirie

Des travaux de voirie vont être entrepris tels que : repeindre les stationnements de la rue Saint Symphorien, et des reprises ponctuelles de chaussée à définir par la commission voirie.

§ -6- Révision du règlement intérieur de la salle des fêtes

Délibération 2016-19

Proposition de modification de l'article ETAT DES LIEUX comme suit :

L'état des lieux « entrée et sortie » de toutes locations, se fera à date et heure fixées par la commune par Monsieur José PEREZ (03.86.26.46.66 ou 06.87.19.37.22) ou son suppléant Monsieur André BOYAULT. Les cautions seront restituées dans un délai de 15 jours à un mois après l'état des lieux « sortie », sous réserve du contrôle complet ultérieur des lieux et de la vaisselle.

En cas de constatation de dégradations et/ou de vaisselle incomplète :

Un courrier sera adressé au locataire.

Les cautions seront tout ou partie encaissées par la commune.

Le conseil municipal approuve la modification et le nouveau règlement intérieur annexé à la délibération.

§ -7- Questions diverses

Le conseil municipal demande des devis de démoissage de la toiture de l'église.

---ooo§ooo---

L'ordre du jour étant terminé, la séance est levée à 20 h 45.

---ooo§ooo---